



Avec le SNTRS-CGT, changeons de cap !

Élection au Comité social d'administration de l'Inria

Du 1er au 8 décembre 2022, vous allez élire vos représentants du personnel pour les quatre prochaines années.

Qu'est-ce que le CSA ?

Le Comité social d'administration (CSA) remplace le Comité technique et le Comité national d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CNHSCT).

Plus précisément, une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et de conditions de travail (FSSSCT), émanant du CSA, sera désignée pour remplacer le CNHSCT.

Au niveau local, dans chaque centre et au siège, une formation spécialisée de site remplace le CLHSCT. Les représentants y seront nommés par les organisations syndicales en fonction du résultat de l'élection au CSA.

Votons pour donner de la légitimité et des moyens aux élu·es SNTRS-CGT !

Election for representatives

From December 1 to 8, you will elect your representatives for the next 4 years.

SNTRS-CGT is a field union formed and forged to protect employees. It is your local union in French research organizations and at Inria in particular.

Our sections in the research centers as well as at Inria headquarters support colleagues in complex and sometimes anxiety-provoking procedures facing administration. If necessary, they relay cases to our health and safety officers for visits and investigations in the field. The national level of the union can take over as a last resort.

In December vote for your SNTRS-CGT candidates !

Que font les élu·es du SNTRS-CGT ?

Indépendant·es de la direction, les élu·es du SNTRS-CGT agissent librement et avec transparence. Présent·es au quotidien à nos côtés, par leur grande disponibilité, ces élu·es nous écoutent, nous conseillent et nous accompagnent dans la résolution de nos difficultés professionnelles individuelles ou collectives.

Elles et ils interviennent pour défendre et faire progresser nos droits individuels et collectifs, en nous consultant et en nous tenant informé·es.

Lors de réunions régulières avec la direction de l'Inria, et dans les instances, les représentant·es SNTRS-CGT abordent sans état d'âme les sujets qui fâchent (malheureusement nombreux)... Elles et ils savent montrer et argumenter leurs désaccords avec les choix faits par la direction, lorsque ceux-ci sont discutables.

Ainsi, et à titre d'exemple, durant le mandat qui s'achève, nos représentant·es SNTRS-CGT au Comité technique, ainsi qu'au CNHSCT et dans les CLHSCT, se sont investi·es pour défendre nos intérêts à tous et toutes :

- en se prononçant contre le *Contrat d'objectifs et de performance* de l'Inria, qui porte en germe la transformation de l'institut en agence de moyens au service des universités et des ministères ;
- en combattant les effets délétères de la *Loi de programmation de la recherche*, en particulier les attaques contre le statut comme les chaires de professeur junior, les contrats de mission qui renforcent la précarité, ou la hausse disproportionnée du budget consacré aux appels à projets ;
- en vous informant des évolutions qui affectent vos droits, vos revenus et vos conditions de travail ;
- en défendant vos droits à la formation tout au long de votre carrière ;
- au sujet des primes, en réclamant une augmentation des socles et la limitation de la part prétendument au mérite, avec toujours en ligne de mire l'objectif d'intégrer les primes au salaire ;
- en participant aux jurys de concours, pour garantir le respect des droits des candidat·es, afin que toutes les candidatures soient prises en compte et que chacun·e ait sa chance ;
- en défendant le droit à la santé, face aux projets qui génèrent de la souffrance au travail ;
- en alertant à maintes reprises la direction sur les risques associés à la mise en place d'un nouveau système d'information ;
- en élaborant et votant des avis au CNHSCT et dans les CLHSCT, avis contraignants pour la direction ;
- en défendant le droit au télétravail choisi et en gagnant de meilleures conditions d'exercice de ce droit.

Votons SNTRS-CGT pour défendre nos métiers, nos droits, nos statuts et garantir le service public !

Pourquoi le SNTRS-CGT ?

Pour défendre nos intérêts individuels et collectifs et avoir des perspectives de progrès social, une organisation forte et cohérente est indispensable. Le SNTRS-CGT pratique un syndicalisme d'action, de revendication et de proposition, ancré sur les besoins actuels des salarié·es ; un syndicalisme de solidarité, de liberté et de démocratie.

Les élu·es du SNTRS-CGT sont en première ligne pour défendre nos droits à tous et toutes. Elles et ils ont besoin d'une forte participation et d'un bon résultat aux élections pour avoir la légitimité et l'influence nécessaires à leurs actions.

Dans le contexte actuel où le pouvoir d'achat est rogné, où les réformes annoncées des retraites et de l'assurance chômage ciblent encore les plus fragiles, faire partie d'une grande confédération qui lutte permet de peser sur les choix de société.

Le monde d'après ressemblera au monde d'avant si nous ne faisons rien. Avec la CGT, ensemble, nous pouvons imposer le choix du progrès pour un monde juste, durable et solidaire qui nécessite de fortes transformations économiques, sociales et environnementales.

Que feront les élu·es du SNTRS-CGT ?

- Nous continuerons d'examiner les projets de la direction générale avec attention et prudence, de consulter nos collègues et de nous déterminer en fonction de l'intérêt des personnels.
- Nous continuerons de défendre la mission première de l'Inria, qui est et doit demeurer la recherche scientifique.
- Nous agissons pour une recherche de qualité, préservant le caractère public de la recherche à l'Inria, son financement récurrent et le statut de chercheur à plein temps.
- Nous veillerons à ce que les doctorant·es bénéficient d'un bon accompagnement, de la préparation de leur thèse jusqu'à leur recrutement dans la recherche publique ou l'industrie.
- Nous agissons pour obtenir la création d'emplois de titulaires (chercheurs et IT).
- Nous combattons la précarité et agissons pour gagner des droits pour les non-titulaires.
- Nous appuierons le développement de la politique de recrutement de personnes handicapées en mettant aussi l'accent sur leur maintien dans l'emploi.
- Nous continuerons de défendre une revalorisation générale des salaires et des carrières, notamment par l'augmentation du point d'indice.
- Nous poursuivrons nos actions pour une politique de promotions juste, compréhensible et motivante, et réclamerons plus de transparence.
- Nous continuerons de combattre les primes « au mérite », attribuées en totale opacité et contraires à l'esprit et au travail d'équipe.
- Nous veillerons à l'amélioration des conditions de travail des agent·es, à la maîtrise de leur charge de travail et à leur droit à la déconnexion.
- Nous nous battons pour une réelle prise en charge des frais du télétravail.
- Nous interviendrons pour que la formation concerne tous les personnels (permanents ou non), et permette d'accroître compétences et qualifications.
- Nous agissons pour l'égalité professionnelle effective entre les femmes et les hommes.
- Nous poursuivons notre investissement dans l'action sociale, dans ses aides individuelles aux personnels et son apport à la qualité de vie et de fonctionnement de l'institut.
- Nous réclamerons que le budget de l'AGOS soit indexé sur le nombre d'ouvrant-droits et qu'il représente au minimum 1 % de la masse salariale de l'Inria, afin de permettre à l'association de gérer son budget avec une plus grande sérénité, de garantir et développer les prestations fournies aux agent·es.
- Nous agissons pour réduire réellement le coût environnemental des activités de l'institut, au-delà des gestes symboliques et des économies budgétaires.
- Nous continuerons d'exiger une réelle concertation, la liberté d'expression au sein des instances de l'Inria et dans l'exercice de notre mandat, pour consulter les personnels sur les projets les concernant et diffuser nos prises de position.

**Pour vous défendre, vous avez besoin d'élu·es efficaces.
Votez pour les candidat·es du SNTRS-CGT !**

**To defend you, you need efficient representatives.
Vote for your SNTRS-CGT candidates !**

Christian ROSSI (Systèmes d'information, Grenoble)
Carole BROSSARD (Affaires financières, Rennes)
Julien SALOMON (Chercheur, Paris)
Christine CLAUDIAUX (Assistante d'équipes de recherche, Sophia)
Esteban LORENZANO (Ingénieur SED, Lille)
Claire POMMERET (Transformation numérique, Rocquencourt)
Éric RAGUSI (SED et AGOS, Grenoble)
Valérie FRANÇOIS (Information et édition scientifique, Sophia)
Hugo TALBOT (Ingénieur plateforme logicielle, Nancy)
Brigitte BRIOT-THOREY (Information et édition scientifique, Rocq.)

François RUE (Ingénieur SED, Bordeaux)
Ariane BEAUVILLARD (Dir. Communication, Rocq.)
Gabriel SCHERER (Chercheur, Saclay)
Théo LAURENT (Doctorant, Paris)
Thibaut MEYNIAL (Systèmes d'information, Rocq.)
Michel AYAD (Agence comptable, Rocquencourt)
Philippe GESNOUIN (Innovation, Rocquencourt)
Edouard HAVIS (Mission IA, Rocquencourt)
Luc MARANGET (Chercheur, Paris)
Christine LEININGER (Médiation scientifique, Rocq.)